



Juillet 2023



La Croix-en-Touraine

Flash info !

MOT DU MAIRE



Une nouvelle période estivale avec la présence de chaleur importante depuis plusieurs semaines. Les canicules deviennent de plus en plus fréquentes, alors je ne saurais trop vous rappeler de bien prendre toutes les précautions nécessaires, quelle que soit la météo, et de veiller aux personnes vulnérables.

L'été s'est installé avec un déficit pluviométrique important et des nappes phréatiques déjà au plus bas. La Préfecture d'Indre et Loire a d'ailleurs pris un arrêté le 9 juin dernier portant limitation ou suspension temporaire des usages de l'eau dans notre département. Il vient s'ajouter aux mesures prises par l'arrêté du 16 mars 2023. Ils sont consultables sur le site internet <http://www.indre-et-loire.gouv.fr>. Notre commune est actuellement classée « en vigilance ». Cela nous rappelle l'importance vitale d'avoir une gestion raisonnée et raisonnable de notre ressource en eau.

Malgré un contexte national et international dégradé, qui génère des incidences notables sur notre budget, les élus

restent mobilisés sur l'effort d'investissement. Le prochain gros projet, sur lequel nos efforts financiers devront se porter en 2024, voire 2025, est la rénovation énergétique et l'agrandissement de l'école élémentaire Joseph Joffo. Cela n'empêchera pas la réalisation ou la mise en route d'autres chantiers tout aussi importants mais dont les financements sont moindres. C'est grâce à une gestion maîtrisée et rigoureuse de notre budget de fonctionnement, menée jusqu'alors, que nous avons la possibilité de poursuivre ces efforts d'investissement, et nous entendons continuer dans ce sens.

Au-delà de l'investissement, ce premier semestre 2023 a été riche en événements festifs, car c'est aussi cela qui fait une vie agréable sur notre commune. Les pages qui suivent en sont les témoins. D'autres rendez-vous sont programmés pour le second semestre. Suivez-nous sur nos réseaux pour rester informés des activités sur notre commune mais également avec et sur l'application IntraMuros pour toute notre communauté de communes.

Profitez pleinement de l'été avec votre famille ou vos amis.

Michèle Gasnier

OUVERTURE DE L'EXTENSION DU PARKING NORD DE LA GARE SNCF : N'HÉSITÉZ PAS, UTILISEZ-LE !

Ouverture de l'extension du parking nord de la gare SNCF : n'hésitez pas, utilisez-le !

Comme annoncé dans notre précédent journal, l'extension du parking nord de la gare a été réalisée en ce début 2023. Ce sont ainsi 45 places supplémentaires qui ont été créées à proximité immédiate de la gare, mais aussi du centre-bourg et des écoles. Rappelons que les objectifs visés par ce nouvel espace de stationnement sont triples : augmenter la capacité d'accueil pour les usagers du train, proposer aux parents d'élèves une autre possibilité de stationnement pour désengorger la place de la Libération et permettre aussi d'augmenter significativement l'accueil de véhicules lors des manifestations organisées dans le parc. La météo a permis aux entreprises intervenantes : Hénot TP pour la voirie/terrassement et Cap Vert pour l'aspect



paysager, de mener rapidement ce projet. Il ne restera qu'à réaliser l'engazonnement de la zone cet automne. Donc, en attendant, ne vous inquiétez pas de voir des herbes sauvages sur les espaces verts. L'entreprise Cap Vert assurera l'entretien, le suivi de pousse et l'arrosage de tous les végétaux pendant la première année après leur plantation. L'éclairage public, sous la responsabilité du SIEIL (Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire) sera, quant

à lui, réalisé avant la fin de l'année. Malheureusement, les deux bornes de rechargement pour véhicule électrique ne pourront pas être implantées, car il faut attendre les résultats du schéma directeur d'implantation de ce type d'équipement en Indre-et-Loire, là encore un sujet sous la responsabilité du SIEIL.

Nous rappelons également la présence d'autres parkings sur la commune, se trouvant à quelques minutes du centre-bourg et des écoles :

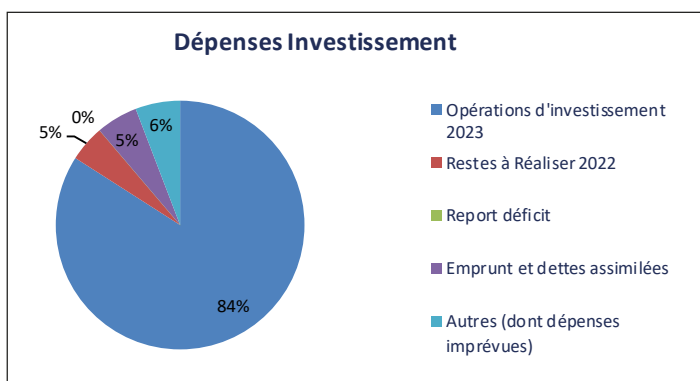
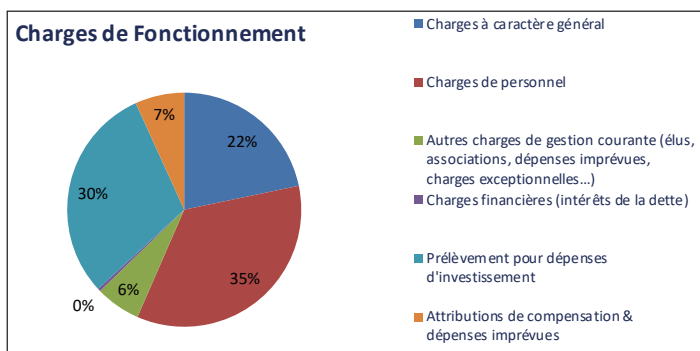
- Rue de la République : il a été aménagé en 2022 et nous aimerions le voir plus utilisé – Un marquage « de bandes jaunes » interdisant le stationnement gênant va prochainement être fait dans cette rue.

- Rue nationale – Parking du parc Edouard André – Attention aux horaires d'ouverture et de fermeture du parc.

FINANCES COMMUNALES, BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

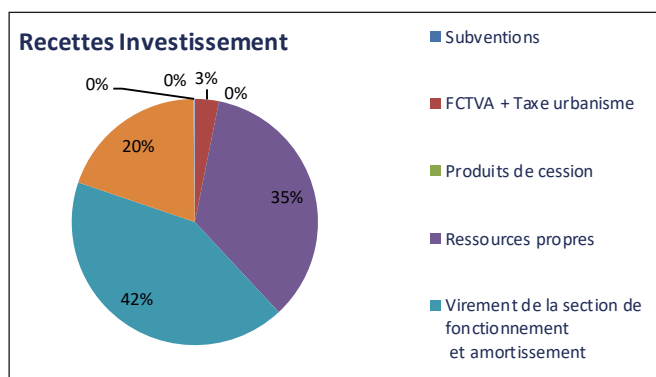
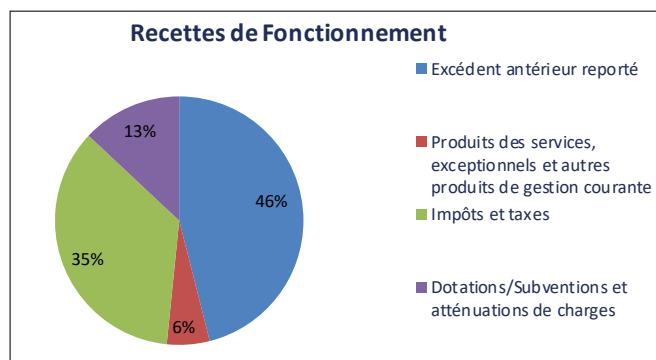
DEPENSES FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	560 945.00 €
Charges de personnel	899 000.00 €
Autres charges de gestion courante (élus, associations, dépenses imprévues, charges exceptionnelles...)	161 000.00 €
Charges financières (intérêts de la dette)	10 3003 €
Prélèvement pour dépenses d'investissement	775 247.00 €
Attributions de compensation & dépenses imprévues	175 455.00 €
Total	2 581 947.00 €

RECETTES FONCTIONNEMENT	
Excédent antérieur reporté	1 188 786.00 €
Produits des services, exceptionnels et autres produits de gestion courante	143 700.00 €
Impôts et taxes	913 401.00 €
Dotations/Subventions et atténuations de charges	336 060.00 €
Total	2 581 947.00 €



DEPENSES INVESTISSEMENT	
Opérations d'investissement 2023	1 546 244.00 €
Restes à Réaliser 2022	86 806.00 €
Report déficit	0.00 €
Emprunt et dettes assimilées	99 600.00 €
Autres (dont dépenses imprévues)	107 000.00 €
Total	1 839 650.00 €

RECETTES INVESTISSEMENT	
Subventions	0.00 €
FCTVA + Taxe urbanisme	58 000.00 €
Produits de cession	0.00 €
Ressources propres	642 275.00 €
"Virement de la section de fonctionnement et amortissement"	775 247.00 €
Restes à Réaliser 2022	360 842.00 €
Autres	3 286.00 €
Total	1 839 650.00 €



VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS 2023	Taux 2022	Taux 2023
Taxe habitation sur résidence secondaire et logement vacant		13.22%
Foncier bâti	31.75%	32.39%
Foncier non bâti	34.55%	35.24%

Le budget prévisionnel a été préparé avec la plus grande prudence face à l'augmentation incessante des coûts de fonctionnement de l'énergie et de l'alimentation. Malgré l'amortisseur annoncé par le gouvernement, l'accroissement des charges à caractère général fait apparaître une augmentation de près de 120 000 € cette année. Nous nous réservons aussi, pour la première fois depuis des années, des dépenses imprévues afin de couvrir des augmentations bien plus importantes que prévu.

Nous avons pris la décision d'augmenter légèrement nos taxes locales de 2 % afin d'atténuer ces impacts qui, nous le craignons, seront durables.

Mais nous agissons aussi au quotidien pour diminuer nos coûts de fonctionnement. Les résultats de ces modifications ne se feront vraiment sentir qu'à partir de 2024-2025. Nous réussissons ainsi à maintenir un niveau d'investissement important, car ce sont ces investissements futurs qui nous permettront, demain, de faire des économies.

AMÉNAGEMENT - TRAVAUX

NOTRE FUTURE BOULANGERIE SE TERMINE



Sous la maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher, vous l'avez certainement constaté, la rénovation de la dernière boulangerie du territoire communal se termine enfin. Nous

ne reviendrons pas sur les nombreuses difficultés et retards en tous genres qui ont émaillé ce chantier. Aujourd'hui, ne retenons que le résultat : une boulangerie flambant neuve au rez-de-chaussée et un très bel appartement à l'étage. À ce jour deux jeunes associés, anciens compagnons du devoir, ont été retenus pour recréer cette activité essentielle de boulangerie-pâtisserie. Il faut maintenant que les banques accompagnent leur projet, car ce sont eux qui investissent dans tout le matériel nécessaire à l'activité. Vous serez bien sûr informés de la suite de leur projet.

Dans la continuité de la fin de ces travaux, les aménagements des accès aux arrières du bâtiment, tant pour les boulangers que pour les locataires de l'appartement, vont pouvoir débuter. Six places de parking privatives vont être créées ainsi qu'une voie d'accès pour les camions de livraison (notamment de farine). La grange va être restaurée sous



forme de trois alvéoles de stockage et/ou de garage. Ces travaux résiduels, sous maîtrise d'ouvrage communale, seront menés sous la responsabilité du cabinet d'architectes MAES, de Bléré, en tant que maître d'œuvre.

LA ROUTE D'AMBOISE FAIT PEAU NEUVE



REMISE EN ÉTAT DU PONT DU PARC EDOUARD ANDRÉ

Le petit pont se trouvant au fond du Parc Edouard André avait besoin d'un petit rafraîchissement. Les agents de la commune ont remis celui-ci en état pour la sécurité de tous.



LE LOTISSEMENT DES JARDINS DE LA VIGNERIE

Le permis d'aménager de notre petit lotissement a reçu un avis favorable des services de l'État en cette fin de printemps. Si tout va bien, les travaux de terrassement devraient commencer en début d'automne.

Ce sont au final 15 lots qui verront le jour dans un cadre paysager rendu homogène par un aménagement particulier de toutes les façades de parcelles. En effet, sur chacun des lots, deux places de stationnement dites « du midi » seront prévues (devant un éventuel portail), des plantations en merlon seront réalisées, un espace de stockage des poubelles sera prévu, aussi discret que possible, de même qu'un habillage des coffrets électriques et enfin l'implantation d'une boîte aux lettres aux normes et facilement accessible.

À noter que l'éclairage de ce futur lotissement sera réalisé via des lampadaires autonomes alimentés par de petits panneaux solaires. Certainement un exemple à suivre pour nos futurs aménagements.

PLANTATION D'ARBRES DANS LA COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Dans un but pédagogique et également afin d'anticiper le besoin d'ombre et de fraîcheur pour les années à venir pour le bien-être des enfants et des enseignantes, différentes essences d'arbres ont été plantées ce printemps à l'école maternelle.



LA VIE COMMUNALE DE DÉBUT D'ANNÉE ET RETOUR EN IMAGES

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE. SPECTACLES DES ENFANTS

Un disque noir au sol, une tente de ve-lours rouge, voici le décor qui a accueilli une centaine d'enfants l'après-midi du 18 décembre. Ils sont venus assister au spectacle offert par la municipalité « Qui sommes-nous je ? » présenté par la famille Moralès. Applaudissements et éclats de rire des enfants étaient au rendez-vous. L'A.P.E a ensuite proposé un goûter et des ateliers d'animations.

6 JANVIER 2023. VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ



Après deux ans d'absence en raison du Covid-19, la cérémonie des vœux 2023 a été l'occasion d'un moment d'échanges et de convivialité. Après une prestation musicale de l'Harmonie de Bléré, Madame le Maire accompagnée du conseil municipal a présenté aux crucificiens les différentes actions réalisées depuis le début du mandat ainsi que les projets futurs.

Au cours de cette soirée, il a été remis à Monsieur Cédric Cormier, gérant du magasin Proxi, la médaille de la commune, en reconnaissance de ses nombreux services rendus durant les périodes de confinement.

27 JANVIER 2023. SPECTACLE TOURNE SOL

Dans le cadre des Jeunesses Musicales de France, nous avons accueilli le spectacle Tourne Sol qui est intervenu en journée pour les enfants de l'école élémentaire et en soirée pour les familles et les enfants. Un spectacle avec des morceaux aux mélodies colo-



rées et entraînantes joué par un duo de musiciennes qui réunissait accordéon, contrebasse et voix.

3 MARS. CONCERT R-CAN



L'artiste R-Can et ses 2 musiciens, malgré un public peu nombreux, nous ont présenté un concert au style « rap à la française ». Artiste joyeux et engagé, vrai et sincère, il sollicité le public dans de superbes improvisations et ainsi nous a emmenés dans son monde avec ses mots. Un spectacle de qualité qui a enchanté les personnes présentes.

11 MARS. UNE ACTION PARTICIPATIVE DE PLANTATION DE POMMIERS



Faisons participer les citoyens en par-rainant des pommiers et en venant les

planter. La 2^e édition de cette action participative avec l'association Edouard André et les Croqueurs de pommes a permis, en présence des parrains d'honneur, Claude Courgeau, Président du Pays Loire Touraine et Françoise Barou, de la Société d'horticulture de Touraine ainsi que Daniel Labaronne, député, de planter 32 plants de pommiers de type Reinettes du Mans, Rambour et Pomme d'Api.

29 AVRIL. NOCES DE DIAMANT À LA CROIX-EN-TOURAINES



Albertine et Denis Perrouault ont célébré samedi 29 avril leurs noces de diamant dans la salle des mariages de la mairie. Soixante ans de vie commune ont été retracés depuis qu'ils se sont dit « oui » le 17 avril 1963. À cette occasion et après avoir renouvelé leurs vœux, ils ont reçu la médaille de la commune ainsi qu'une jolie gerbe de fleurs. Installés à La Croix depuis 1971, ils se sont investis sur la commune surtout au moment de la retraite en rejoignant l'association Détente et Loisirs.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Dépôt de gerbes par la Municipalité et l'UNC et recueillement au monument aux morts, en hommage à toutes les victimes de la guerre, en ce 78^{ème}



LA VIE COMMUNALE DE DÉBUT D'ANNÉE ET RETOUR EN IMAGES

anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Gendarmerie, sapeurs-pompiers et musiciens de l'Harmonie de Bléré, membres de l'UNC et leurs porte-drapeaux ainsi qu'un public fidèle étaient présents pour écouter les messages de Monsieur LECORNU, ministre des Armées et de Madame MIRAILLES, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la mémoire.

13 MAI. UNE SOIRÉE CABARET RÉUSSIE



Pour le dernier spectacle de la saison culturelle, la municipalité a proposé un dîner-spectacle « Les Dames Sans Gêne ». Un vrai succès avec de nombreux commentaires enjoués et satisfaits des spectateurs à la sortie. Une salle pleine, une décoration ambiance cabaret, un repas digne des meilleurs restaurants et un spectacle d'une heure et demie à la fois surprenant, convivial, festif et inoubliable, il n'en fallait pas plus.

Le repas a été pensé et confectionné entièrement par la brigade de la cantine scolaire de la Croix-en-Touraine. Bravo à nos agents pour avoir satisfait les papilles des 230 convives et aussi pour le service assuré par les artistes du cabaret et des membres du personnel municipal.

23 MAI. FORUM BIEN VIEILLIR

Le Centre Socio-Culturel, le Conseil Départemental, la CARSAT et les CCAS de Bléré et la Croix-en-Touraine ont



organisé le Forum Bien Vieillir sur le thème « Les liens familiaux et le vieillissement ».

Des stands d'informations et des animations ont eu lieu tout au long de la journée ainsi que des interventions, avec la présence de notaire, sur les thèmes des successions, des familles recomposées, des mesures de protection, des aides financières, des directives anticipées. Le Barocco Théâtre a joué des saynètes en faisant participer le public volontaire sur différentes thématiques ou situations.

3-4 JUIN. PARC EN FÊTE « RECYCLÉ RECYCLABLE »



Dans le cadre des Rendez-vous au jardin et du label Nouvelle Renaissance, la municipalité a organisé sous un beau soleil, Parc en Fête sur le thème du Recyclé Recyclable.

Au programme du samedi, une animation jeune public avec la « Caravane magique » qui a proposé un spectacle de magie et lumière noire et la bibliothèque qui ouvrait ses portes pour présenter l'exposition « les Héros du Zéro déchets ». Le dimanche ce sont une trentaine d'exposants inspirés par le thème qui étaient présents. Un vin d'honneur a été offert par



la municipalité aux personnes présentes dans le parc dont Mr Joachim, Sous-préfet de Loches, Mr Labaronne, député, Mr Louault, Conseiller départemental et président de la communauté de communes ainsi que des élus des communes voisines.

Dans le cadre de la saison culturelle de la communauté de communes, nous avons pu apprécier, durant la journée, les belles voix du groupe Les Symp'atifs, deux jeunes sœurs accompagnées de leur roulotte mobile sonorisée.

Le public a pu également rencontrer Alexandra Husta qui présentait son film et le 1^{er} tome de son récit sur son voyage de plus de 8000 kms à vélo à travers l'Europe. Une belle résilience face à la maladie.

24 JUIN. CONCERT DE L'ÉTÉ

Pour son concert de l'été, l'Harmonie de Bléré avait invité l'Harmonie des 3 Provinces, de St Aignan sur Cher, au Centre Lorin de La Croix le samedi soir 24 juin. Ce ne sont pas moins de 70 musiciens qui étaient donc présents pour jouer plusieurs morceaux de leur répertoire respectif et nous offrir, en conclusion de ce beau concert, un final qui rassemblait les deux orchestres. Un moment magnifique et une très belle soirée musicale, en l'honneur de la fête de la musique. Merci à tous ces musiciens.



ÉCOLE ET JEUNESSE

SPECTACLE ÉCOLE MATERNELLE

L'aboutissement des interventions musicales réalisées, tout au long de l'année scolaire, par l'intervenante de l'école de musique de Bléré Mirabelle Debon,

a été présenté aux parents des enfants vendredi soir 2 juin. Un joli spectacle ayant pour fil vert l'histoire d'un petit caméléon.



SPECTACLE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le lundi 5 juin, c'était au tour de l'école élémentaire de prendre possession de la scène du centre Lorin pour présenter, pour le plus grand bonheur des parents, le travail musical préparé durant l'année avec Laïa Lopez.

Ce travail avec des intervenantes musicales est rendu possible grâce à une convention que la municipalité signe chaque année avec l'école de musique Christian Pommard (coût pour cette année: 7 258 € pour les deux écoles).



DÉPART À LA RETRAITE DE M^{ME} GAILLOT

À l'issue du spectacle, ce fut l'occasion de souhaiter une bonne retraite à Madame Gaillot qui va quitter l'école à la fin de cette année scolaire. Après trois années d'enseignement à Amboise, M^{me} Gaillot est arrivée dans notre école élémentaire en 1991 et va donc prendre une retraite bien méritée en juillet 2023. 32 ans à La Croix en Touraine, cela méritait bien un discours de Mme le Maire qui la remerciait pour son travail, sa gentillesse et son investissement dans l'école de notre commune. Elle en a vu passer des petits crucifiens et depuis quelques années, ce sont leurs enfants à qui elle a appris à lire, entre autres, car elle enseignait aux plus jeunes (CP, CE1, CE2). Elle la félicitait pour sa stabilité, si importante pour les enfants, pour

l'équipe enseignante et même pour la municipalité, car elle est un peu la mémoire de l'école. Après une ovation du public présent, M^{me} le Maire lui remettait des cartes-cadeaux que Mme Gaillot pourra utiliser à sa guise, une coupe de fleurs et la médaille de la commune, en souvenir de ces années passées à La Croix-en-Touraine. Belle retraite, Madame la Professeure des écoles.



REMISE DES LIVRES

Mardi 2 juillet, avaient lieu les habituelles remises de livres. Les 32 enfants de CM2 qui quittent l'école Joseph Joffo cette année pour intégrer le collège ont été accueillis en Mairie par M^{me} le Maire et M. Mille, Adjoint aux affaires scolaires, pour recevoir un dictionnaire Français/Anglais ainsi qu'un livre de poche et des friandises.

Les enfants de Grande Section de Maternelle qui seront en CP à la rentrée prochaine ont, quant à eux, reçu un très beau livre qui devrait leur donner le goût de la lecture.



CALENDRIER SCOLAIRE 2023/2024 (ZONE B)

- **Rentrée scolaire**
lundi 4 septembre 2023
- **Vacances de la Toussaint**
du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre au matin
- **Vacances de Noël**
du samedi 23 décembre au lundi 8 janvier 2024 au matin
- **Vacances d'hiver**
 - » Zone A: du samedi 17 février au lundi 4 mars au matin
 - » **Zone B**: du samedi 24 février au lundi 11 mars au matin
 - » Zone C: du samedi 10 février au lundi 26 février au matin
- **Vacances de Printemps**
 - » Zone A: du samedi 13 avril au lundi 29 avril au matin
 - » **Zone B**: du samedi 20 avril au lundi 6 mai au matin
 - » Zone C: du samedi 6 avril au lundi 22 avril au matin
- Pas de classe le vendredi 10 mai et samedi 11 mai 2024 (Pont de l'Ascension)
- Début des vacances d'été
samedi 6 juillet 2024

INFOS... INFOS... INFOS

REMI FACILITE VOS DÉPLACEMENTS EN TRAIN ET EN CAR



Depuis votre Commune, REMI facilite vos déplacements en train et en car.

Pour faciliter vos déplacements depuis La Croix-en-Touraine, le réseau de transports Rémi organisé par la Région Centre-Val de Loire vous propose des trains et des cars pour vous déplacer en région et jusqu'en Ile de France depuis la gare de Bléré-la-Croix.

En semaine, 35 trains du lundi au jeudi, 36 trains le vendredi, desservent votre gare, et le week-end, 20 trains le samedi et 20 trains le dimanche.

Retrouvez tous les horaires et les informations sur les offres répondant à vos besoins sur le site www.remi-centrevaldeloire.fr



FUITE D'EAU

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la compétence « eau et assainissement » appartient à la communauté de communes Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher. En cas de fuite d'eau, il faut donc contacter la communauté de communes au 02 47 23 58 63, y compris les week-ends et jours fériés (adresse mail du service: eau@cc-autourdechenonceaux.fr). Tous renseignements sur ce service sur: <https://www.cc-autourdechenonceaux.fr/vivre/eau-et-assainissement>

Pensez à fermer votre robinet d'arrêt avant le compteur.

STATIONNEMENT GÊNANT, INTERDIT, ABUSIF...

Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement. Encore une fois, la municipalité ne souhaite pas appliquer à la lettre le Code de la route, mais tout abus constaté pourra faire l'objet de mesures, ainsi que décrit ci-dessous: (Art. R. 417-12: Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours [...]). Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2nde classe. Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3).

De même, il est constaté le stationnement fréquent de véhi-

cules sur les trottoirs, ce qui est interdit et entre dans la 1^{re} catégorie des infractions et fait encourir au conducteur une amende forfaitaire de 35 € pouvant être majorée jusqu'à 150 €. Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers. **Sont notamment considérés comme dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante: l'arrêt ou le stationnement à proximité des intersections, des virages, des sommets de côte, des passages à niveaux. Sont considérés comme très gênants: les stationnements sur une place handicapée (par un non-handicapé), sur un passage piéton, à moins de 5 m en amont d'un passage piéton dans le sens de la circulation, hors emplacements prévus, sur une piste cyclable, sur une voie verte (sauf véhicules autorisés), sur un trottoir, sur une voie de bus, taxi, ambulance...**

TRANSPORT DES SENIORS

Un transport de personnes est mis à disposition des seniors et fonctionne le **MARDI**, sauf les jours fériés et les périodes de vacances scolaires. Le matin, le chauffeur de la voiture électrique municipale dépose les utilisateurs de ce service sur la place du marché à Bléré et les reprend en fin de matinée. L'après-midi, il peut conduire les adhérents de Détente et Loisirs aux activités du mardi de cette association locale et les ramener à leur domicile en fin d'après-midi. Pour utiliser ce service, il suffit de téléphoner un matin en mairie (02 47 23 64 64) avant le lundi midi pour réserver sa place. Un trajet aller-retour coûte 1 €.

PLAN DE PRÉVENTION DES PERSONNES VULNÉRABLES

Le CCAS de la commune tient un registre nominatif, récapitulatif des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres (canicule, inondation, coupures électriques prolongées...).

Sont concernées par ce plan de prévention les personnes:

- âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- reconnues adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action

sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) ou recevant une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile,

- considérées comme vulnérables (isolées, sous traitement médical important, enceintes, avec assistance respiratoire...).

Cette inscription volontaire permettra aux services sociaux, en cas de déclenchement par le préfet d'un plan d'alerte, de prendre rapidement contact avec vous. **Un formulaire d'inscription est disponible en mairie.**

QUELQUES DATES À NOTER SUR VOS AGENDAS 2023

Récapitulatif des animations programmées sur notre commune, connues à la parution de ce bulletin (sous réserve de modifications)

SAMEDI 22 JUILLET

📍 Jour de Cher

Organisé par la Communauté de communes Autour de Chenonceaux et municipalités du canton

Lieu: De St Georges sur Cher à Athée (écluse de Nitray)

SAMEDI 2 SEPTEMBRE (MATIN)

📍 Accueil nouveaux arrivants habitants et entreprises

Organisé par la Municipalité

Lieu: Mairie La Croix en Touraine

SAMEDI 2 SEPTEMBRE (APRÈS-MIDI)

📍 Forum des associations

La Croix en Touraine-Bléré

Organisé par les Municipalités de Bléré et La Croix-en-Touraine

Lieu: Parc Edouard André

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

📍 Journées du patrimoine

Visite du Parc Edouard André ; Atelier sur réservation à la bibliothèque

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

📍 Randonnée Pédestre

Organisée par l'APE La Croix-en-Touraine

Lieu: Territoire de la commune

SAMEDI 30 SEPTEMBRE & DIMANCHE 1^{ER} OCTOBRE

📍 Bourse aux jouets

Organisée par la Compagnie des sans nom

Lieu: Centre Lorin de La Croix

SAMEDI 7 OCTOBRE

📍 Repas de l'Âge d'Or

Organisé par le CCAS de la Croix en

Touraine Lieu: Centre Lorin de La Croix

SAMEDI 14 OCTOBRE

📍 Loto

Organisé par le Comité des fêtes

Lieu: Centre Lorin de La Croix

DIMANCHE 22 OCTOBRE

📍 Bouquante

Organisée par la Bibliochoquette

Lieu: Centre Lorin de La Croix

DIMANCHE 29 OCTOBRE

📍 Halloween

Organisé par l'APE La Croix en Touraine

Lieu: Parc Edouard André

SAMEDI 18 NOVEMBRE

📍 Les Mademoiselles Groupe de swing

Organisé par la municipalité

Lieu: Centre Lorin de La Croix

SAMEDI 25 & DIMANCHE 26 NOVEMBRE

📍 Loto

Organisé par le Sporting-Club La Croix

Lieu: Centre Lorin de La Croix



SAISON CULTURELLE 2023

Le programme de la Saison Culturelle 2023 de la Communauté de communes Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher avec plus de 95 rendez-vous culturels sur le territoire communautaire vous est proposé toute l'année. Dépliant à disposition en mairie, à la Bibliochoquette, chez Proxi, à la CC ACBVC.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous êtes nouvel arrivant sur la commune de la Croix-en-Touraine (après janvier 2021) soit en tant que particulier, entreprise ou micro-entreprise et vous aimeriez connaître un peu mieux votre commune, rencontrer vos élus...

M^{me} le maire et son conseil municipal seront heureux de vous accueillir le samedi 2 septembre 2023 à 10h30 en mairie. Cette rencontre sera l'occasion de vous informer de l'ensemble des services municipaux, des associations locales, des services publics.


Faites-vous connaître à l'accueil de la mairie ou envoyez-nous un mail à : contact@lacroixentouraine.fr afin de vous inviter à participer à cet évènement.


RESTEZ CONNECTÉS A L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE

La mairie vous informe en continu de toute l'actualité qui concerne la commune et partage avec vous les images des temps forts qui rythment son quotidien.

 <https://www.facebook.com/mairielacroix37150/>

 <https://www.instagram.com/mairielacroixentouraine/>

 <https://www.intramuros.org/lacroix-en-touraine>

 Site internet de la mairie : <http://www.lacroixentouraine.fr/>

 Panneau lumineux rue d'Amboise



Commerçants, artisans, micro-entreprise ayant votre siège à La Croix-en-Touraine, vous souhaitez vous faire connaître et figurer sur nos supports, contactez-nous sur communication@lacroixentouraine.fr

Directeur de la publication : le maire
Rédaction : commission information
Mairie de La-Croix-en-Touraine
Tél. 02 47 23 64 64 - contact@lacroixentouraine.fr
www.lacroixentouraine.fr
Gratuit - Juillet 2023
Dépôt légal et ISNN n°1244
Imprimerie RL - 37600 Loches - Tél. 02 47 91 30 60